

# **Encadrement de chantiers de travaux (Encadrant)**

Présentiel - Synchrone

# **Objectifs**



# **Public Visé**



### Pré Requis

- Toute personne devant disposer d'une AIPR\* (Concepteur, Encadrant ou Opérateur) dans le cadre de la réforme DT-DICT
- \* AIPR obligatoire au 1er janvier 2018

- Maitriser la langue française

# Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Compléter ses connaissances de la réglementation DT-DICT

Connaitre le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux.

Connaître le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux. S'entraîner à répondre aux questions d'un QCM pour préparer et réussir le QCM de contrôle des compétences encadré par l'ETAT

# Parcours pédagogique

Le responsable de projet avant les chantiers :

- DT \*: Formulaire de demande de travaux, Guichet Unique, emprise du projet, Analyse des réponsesLoi d'ohm et l'effet joule
- Investigations complémentaires (IC), détection des réseaux : classe de précision des réseaux
- DC\* : Dossier de consultation des Entreprises (DCE), Clauses dans les marchés :
- Marquage-piquetage
- Compétence des personnels
- Cartographie

Les exécutants avant les chantiers :

- DICT\* : Formulaire de déclaration, d'intention de commencement des travaux
- Analyse des réponses du DCE\* : Dossier de consultation des Entreprises (DCE) et du marché
- Compétence des personnels\*
- Application du guide technique en vigueur
- Lecture des indices et affleurant
- Travaux sans tranchée

Au cours du chantier :

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage : responsabilités et formulaire
- Opérations sur chantier
- Cas des travaux urgents (ATU)
- (\*): Pour les concepteurs et Encadrant uniquement

#### Moyens pédagogiques

- Exposés, vidéo
- Tableau, projecteur, vidéo, quiz, simulation, film, animation,
- Étude de cas fournis

#### Qualification Intervenant-e-s

Formateur habilité disposant d'une attestation de compétences en cours de validé

Version : AIPR-20250409 FORMA SO - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 75640534164

SAS au capital de 2000 - N° Siret : 91387230500010 - N° TVA Intra. : FR03913872305 - Code NAF : 8559B



### Méthodes et modalités d'évaluation

L'examen se déroule à l'aide d'un ordinateur, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux questions :

- Encadrant : 40 questions
- Une bonne réponse rapporte 2 points. Pas de réponse (choix "ne sait pas"): 0 point.
- Une mauvaise réponse : 1 point pour une question non prioritaire ou - 5 points pour une question prioritaire

Le nombre de points mini pour obtenir son certificat de compétences est de:

- Encadrants 36 points sur un maximum possible de 80 pour les opérateurs

Selon résultat délivrance d'une attestation de réussite permettant à l'employeur de délivrer l'AIPR : Attestation d'Intervention à Proximité des Réseaux

### Modalités d'accessibilité handicap

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous contacter au préalable afin de vérifier, avec le formateur, si certains aménagements sont nécessaires.

Durée

**Effectif** 

**7.00** Heures De 1 à 10 Personnes Jour



Contactez-nous!

**Audrey MONTEIRO** Chargée de Formation Tél.: 0673854835

Mail: audrey.monteiro@forma-so.com

Version: AIPR-20250409